

# Évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA

Enseignements tirés des précédents symposiums de la CCE  
sur les liens entre l'environnement et le commerce

ÉBAUCHE de document de travail

Préparé pour la CCE  
par le Centre international Unisféra

Karel Mayrand

Marc Paquin

Sarah Gagnon-Turcotte

Commission de coopération environnementale

Avril 2008



## Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>I. FAIRE PROGRESSER LES CONNAISSANCES À PROPOS DU LIEN ENTRE COMMERCE ET ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>2</b>
EFFETS DE LA CONCURRENCE : SOUS-ENCHÈRE ET REFUGES POUR POLLUEURS .....	3
EFFETS D'ÉCHELLE : CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET AUGMENTATION DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE .....	4
CONVERGENCE DES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES, MULTIPLICATION DES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE ET MEILLEURES APPROCHES DE GESTION .....	5
<b>II. FAIRE PARTICIPER LES INTERVENANTS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE .....</b>	<b>6</b>
<b>III. DIFFUSER LES RÉSULTATS DES SYMPOSIUMS .....</b>	<b>10</b>
SÉLECTION DES DOCUMENTS DE RECHERCHE .....	11
DISCOURS ET PRÉSENTATIONS .....	12
DISTRIBUTION DES PUBLICATIONS, RAPPORTS ET COMPTES RENDUS .....	12
SITE WEB .....	13
RELATIONS AVEC LES MÉDIAS, RÉUNIONS D'INFORMATION ET PAGES D'OPINIONS/ARTICLES DE FOND .....	13
TRIO, BULLETINS ET BULLETINS ÉLECTRONIQUES .....	13
<b>IV. ÉCLAIRER ET ORIENTER LA MISE EN APPLICATION DE L'ANACDE .....</b>	<b>14</b>
<b>CONCLUSION : POINTS DE DISCUSSION PROPOSÉS.....</b>	<b>16</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE I : LISTE DES EXPERTS INTERVIEWÉS .....</b>	<b>20</b>
<b>ANNEXE II : QUESTIONS D'ENTREVUES.....</b>	<b>22</b>

# Introduction

La Commission de coopération environnementale (CCE) est en train de planifier son quatrième Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce. Les trois symposiums précédents ont eu lieu en 2000, 2003 et 2005. Ils visaient à améliorer la compréhension des effets du libre-échange sur l'environnement et de l'intégration économique connexe en Amérique du Nord, et à définir les possibilités d'une intégration plus poussée des politiques environnementales et commerciales.

Parallèlement au quatrième symposium de la CCE, le Comité consultatif public mixte (CCPM) organise une session publique qui va lui permettre de passer en revue les comptes rendus, résultats et recommandations issus des symposiums précédents. Cet examen doit permettre de formuler des recommandations sur l'amélioration de l'accès du public aux documents relatifs aux symposiums, mais aussi aux débats organisés lors de l'événement, et d'adapter davantage l'évaluation des effets environnementaux de l'ALÉNA aux efforts visant à garantir que la libéralisation des échanges et la protection de l'environnement se renforcent mutuellement. Le CCPM préparera ensuite un rapport inspiré de sa consultation, ainsi que des recommandations sur les éventuelles mesures que devraient prendre les Parties.

Le présent document de travail sert de document de référence à la session publique du CCPM. Il s'appuie sur un examen de la documentation pertinente, ainsi que sur des entrevues menées auprès de 24 experts nord-américains et internationaux de premier plan<sup>1</sup>, et vise à présenter une évaluation qualitative (et, dans la mesure du possible, quantitative) des comptes-rendus, résultats et recommandations issus des symposiums précédents. Nous évaluons l'impact et l'efficacité de ces symposiums en nous basant sur un ensemble de critères, dont l'impact sur les politiques, la rentabilité, les communications et la sensibilisation, mais aussi sur d'autres critères proposés par les experts.

Le document est divisé en quatre sections, qui résument l'examen de la documentation pertinente et les résultats des entrevues avec les experts<sup>2</sup>.

- **La section I** analyse les résultats des symposiums précédents et leur impact sur l'évolution de la compréhension du lien entre commerce et environnement.

---

<sup>1</sup> La liste des experts interviewés figure à l'annexe I.

<sup>2</sup> Les questions d'entrevue figurent à l'annexe II.

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

- **La section II** évalue les résultats des efforts visant à sensibiliser les intervenants et à les faire participer aux symposiums, notamment grâce à la participation du CCPM.
- **La section III** analyse l'efficacité des stratégies mises en œuvre pour diffuser les résultats des symposiums.
- **La section IV** analyse l'incidence des symposiums sur les politiques commerciales et environnementales en Amérique du Nord.

Compte tenu de la nature des travaux de la CCE, l'évaluation décrite dans le présent rapport est principalement qualitative. Nous avons utilisé des éléments quantitatifs comme compléments lorsqu'ils existaient. La conclusion pose des questions et soulève des problèmes dont il conviendra de discuter lors de la table ronde.

### I. Faire progresser les connaissances à propos du lien entre commerce et environnement

Créée en 1994 par l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est vu confier un mandat global (promouvoir la coopération environnementale entre le Canada, le Mexique et les États-Unis) et un mandat plus précis (surveiller et évaluer en permanence les effets sur l'environnement de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)). Ces mandats répondaient aux craintes de nombreuses personnes qui, à l'époque, redoutaient que l'accord de libre-échange régional nouvellement négocié ait des effets globalement négatifs sur l'environnement des trois pays signataires. En outre, la CCE devait améliorer et renforcer les connaissances du grand public à propos des liens entre commerce et environnement, étant donné qu'on attendait également des effets positifs de la libéralisation accrue à l'échelle continentale.

Pour s'acquitter de son mandat, la CCE a tout d'abord élaboré un cadre d'analyse complet qui établissait des critères permettant de définir et de documenter de façon empirique les changements touchant la qualité de l'environnement, ainsi que les tendances stratégiques liées à la libéralisation des échanges en Amérique du Nord<sup>3</sup>. À l'occasion de son premier *Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce*, en 2000, la CCE a lancé un appel public en vue d'obtenir des rapports de recherche qui

---

<sup>3</sup> CCE. *Cadre d'analyse pour l'évaluation des répercussions environnementales de l'Accord de libre-échange nord-américain*, Montréal, CCE, 1999.

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

seraient présentés lors de l'événement, permettant ainsi à un plus grand nombre d'organisations et d'experts pertinents d'apporter leur contribution. Depuis, chaque symposium constitue un des principaux événements permettant à la CCE de s'acquitter de son mandat et de procéder à une évaluation constante de l'environnement nord-américain. Deux autres symposiums ont eu lieu par la suite selon le même principe d'organisation : un en 2003 à Mexico (qui portait principalement sur l'énergie et l'agriculture) et un en 2005 à Montréal (qui portait sur les investissements, la croissance et l'environnement). En tout, 50 documents ont été produits depuis 2000.

Les études menées et les données recueillies avec l'aide de la CCE, et présentées lors de ces symposiums, ont démontré que la plupart des affirmations et des attentes (tant positives que négatives) exprimées au moment des négociations relatives à l'ALÉNA ne se sont pas concrétisées, du moins pas avec l'ampleur qu'on anticipait il y a dix ans. La présente section résume les principaux résultats conceptuels et les principales constatations.

### EFFETS DE LA CONCURRENCE : SOUS-ENCHÈRE ET REFUGES POUR POLLUEURS

Les principales craintes à l'égard de l'ALÉNA étaient liées à la possibilité que l'intensification des pressions créées par la concurrence génère une sous-enchère en matière de réglementation ou un « assouplissement de la réglementation »<sup>4</sup>, ouvrant ainsi la porte à la création de refuges pour pollueurs, où les industriels s'installeraient pour bénéficier de normes environnementales moins strictes. Toutefois, une analyse de l'évolution du contexte réglementaire nord-américain depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA ne révèle aucune preuve empirique appuyant l'hypothèse d'une sous-enchère régionale<sup>5</sup>. Au contraire, on peut trouver quelques exemples de cas où la libéralisation associée à l'ALÉNA a contribué au renforcement des normes ou des règlements environnementaux, en particulier au Mexique<sup>6</sup>. Parallèlement, le déplacement des industries ne dépend que très peu de la réglementation environnementale, alors qu'on sait que des facteurs comme les salaires, la proximité du marché, l'infrastructure et la politique financière (entre autres) influent davantage sur le choix des emplacements<sup>7</sup>.

---

<sup>4</sup> Selon la première hypothèse, les pressions imposées par la concurrence poussent les États/provinces à assouplir leurs normes environnementales ou l'application de la loi, afin d'attirer les investissements étrangers, tandis que, selon l'autre hypothèse, ils s'abstiennent d'adopter de nouvelles lois environnementales. Ces deux hypothèses étaient fondées sur la crainte que les producteurs déménagent dans des régions où les normes environnementales sont plus laxistes.

<sup>5</sup> Pour un bref aperçu de cette question, voir CARPENTIER, Chantal Line, *NAFTA Commission for Environmental Cooperation: ongoing assessment of trade liberalization in North America*, Impact Assessment and Project Appraisal, Vol. 24, 2006, p. 259, 6-7.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 259, 8-9.

<sup>7</sup> Pourtant, deux exemples illustrent la nécessité de garantir des niveaux comparables pour les lois environnementales et l'application de ces lois, afin d'éviter un tel phénomène. Premièrement, une

### EFFETS D'ÉCHELLE : CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET AUGMENTATION DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE

Bien des gens croyaient que l'entrée en vigueur de l'ALÉNA allait faire augmenter la production industrielle, intensifiant du même coup les pressions imputables à la concurrence. Aujourd'hui, cette hypothèse semble réaliste<sup>8</sup>, surtout en l'absence de politiques appropriées d'adaptation à la libéralisation rapide des marchés, malgré le fait qu'en général, on ne l'associe pas à la croissance du PIB et que la situation varie d'un secteur ou d'un pays à l'autre<sup>9</sup>. L'impact le plus important de l'intensification des échanges a été observé dans le secteur des transports, puisque le transport de marchandises a connu une expansion phénoménale, tandis que les infrastructures locales ne se sont pas adaptées aux changements<sup>10</sup>.

On s'attendait en outre à ce que l'accroissement de la production imputable à l'ALÉNA touche avant tout les entreprises et les régions les plus viables d'un point de vue économique et écologique, ce qui aurait limité en retour le stress environnemental additionnel qu'on anticipait. Cela ne s'est produit qu'à quelques occasions<sup>11</sup>. La concentration de la production et la spécialisation évoluent à un rythme différent selon le secteur, et pas nécessairement dans

---

augmentation de 400 % des importations de déchets dangereux des États-Unis par le Québec et l'Ontario, après l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, a été causée par la baisse des coûts liés au respect de la réglementation et l'absence de normes dissociables en matière de responsabilité et de traitement préalable au Canada. Voir JACOTT et coll., *Energy Use in the Cement Industry in North America: Emissions, Waste Generation and Pollution Control, 1990–2001*. Communication présentée au Deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, du 24 au 26 mars 2003 à Mexico, au Mexique; et JACOTT et coll., *The Generation and Management of Hazardous Wastes and Transboundary Hazardous Waste Shipments between Mexico, Canada, and the United States since NAFTA: a 2004 Update for the CEC*, Austin (Texas), Texas Center for Policy Studies, 2004. Les normes d'application de la loi moins strictes entre les États-Unis et le Mexique ont fait migrer du Nord au Sud les usines du secteur textile. Voir ABEL, Andrea et Travis PHILIPS, *The Relocation of El Paso's Stonewashing Industry and its Implications for Trade and the Environment*, dans CCE, *supra*, note 3 (un tableau plus précis de la situation, p.13) (Abel et Philips, 2002).

<sup>8</sup> GALLAGHER, Kevin. *Free Trade and the Environment: Mexico, NAFTA and Beyond*, Stanford (Calif.), Stanford Law and Politics, 2004; REINERT, Kenneth A. et David W. ROLAND-HOLST, *The Industrial Pollution Impact of NAFTA: Some Preliminary Results*, dans CCE, *supra*, note 3; PORTER, Gareth. *Agricultural Trade Liberalization and the Environment in North America: Analyzing the 'Production Effect'*, communication présentée lors du Deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, 24-26 mars 2003, Mexico, Mexique.

<sup>9</sup> MAYRAND, Karel et Marc PAQUIN. *LA CCE et les effets de l'ALÉNA sur l'environnement : Document de travail*, Montréal, Centre international Unisféra, 2004, p. 7.

<sup>10</sup> POYNTER, Rachel et Sheila HOLBROOK-WHITE. *NAFTA Transportation Corridors: Approaches to Assessing Environmental Impacts and Alternatives*, dans CCE, *supra*, note 3.

<sup>11</sup> Par exemple, lors du déplacement de la production de tomates de Floride au Mexique. Voir Porter, *supra*, note 7.

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

des régions où les conditions environnementales sont les meilleures et où la réglementation est la plus stricte<sup>12</sup>.

### CONVERGENCE DES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES, MULTIPLICATION DES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE ET MEILLEURES APPROCHES DE GESTION

On s'attendait à ce qu'une libéralisation accrue favorise l'adoption à grande échelle de pratiques écologiques exemplaires, de technologies plus propres et de certaines méthodes de gestion, grâce à l'augmentation des IED dans toute l'Amérique du Nord. On supposait que l'augmentation des revenus ferait augmenter les ressources allouées à la protection de l'environnement, pendant que cette tendance s'accroîtrait en raison des plus grandes attentes des consommateurs et de la demande croissante du public.

À quelques exceptions près, ces attentes ne se sont généralement pas concrétisées, en particulier au Mexique. On connaît peu d'exemples de diffusion de la technologie<sup>13</sup> et « rares sont les données empiriques qui appuient l'hypothèse selon laquelle, à court terme, l'augmentation des revenus associée à la libéralisation du commerce se traduit par une augmentation des ressources allouées aux autorités environnementales ou par l'amélioration des politiques destinées à garantir une utilisation durable des ressources<sup>14</sup>. » Néanmoins, le renforcement de la réglementation environnementale du Mexique a eu un impact positif sur la performance environnementale des entreprises mexicaines, tandis que les entreprises exportatrices subissaient également l'effet « d'attraction » créé par de nouvelles possibilités d'exporter vers des marchés où la demande est écologiquement responsable<sup>15</sup>.

En bref, d'après les études appuyées par la CCE au cours des dix dernières années, il semble que les effets de l'ALÉNA sur l'environnement ne soient ni très néfastes ni très avantageux, et qu'ils varient considérablement d'un secteur à l'autre et d'une région à l'autre.

Il a été démontré que « la libéralisation du commerce ne favorise pas en soi les produits et services à privilégier d'un point de vue écologique ou ne favorise pas des économies viables<sup>16</sup>. » La libéralisation du commerce ou les évaluations liées au commerce ne conduisent pas automatiquement à l'élaboration de

---

<sup>12</sup> Carpentier, *supra*, note 5, p. 10.

<sup>13</sup> Par exemple, l'adoption des technologies d'irrigation au goutte à goutte pour la culture de tomates au Mexique; mais dans d'autres secteurs, il semble que l'ALÉNA n'ait eu aucun effet sur le taux de diffusion de la technologie.

<sup>14</sup> Carpentier, *supra*, note 5, p. 8 et 11.

<sup>15</sup> WISNER, Priscilla et Mark P. EPSTEIN. 'Push' and 'pull' impacts of NAFTA on environmental responsiveness and performance in Mexican industry. Communication présentée lors du Troisième Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2005, Montréal, CCE.

<sup>16</sup> Carpentier, *supra*, note 5, p. 11.

politiques commerciales, environnementales et économiques se renforçant mutuellement à l'échelle continentale. C'est particulièrement le cas dans un contexte où les politiques sont élaborées à partir d'une information imparfaite. En outre, il reste de nombreux volets du lien entre commerce et environnement à documenter et à analyser; il est donc impossible de tirer une conclusion globale à propos des impacts environnementaux de l'ALÉNA en Amérique du Nord.

## II. Faire participer les intervenants et la société civile

La participation et la sensibilisation sont des éléments essentiels des dispositions de l'ANACDE, et des objectifs clés de la CCE. L'importance de la sensibilisation de la société civile et de sa participation à la mise en application de l'ANACDE est reflétée dans les dispositions de l'Accord. Le CCPM définit la sensibilisation comme suit : « Notre adhésion au deuxième principe de travail, soit celui de la sensibilisation, se caractérise par le fait qu'une entité sorte de son champ normal d'activité pour fournir de l'information, des ressources et des services à ceux qui ne se trouvent pas immédiatement à l'intérieur de sa zone opérationnelle ». Par ailleurs, le CCPM croit que « [l]e public est incité à participer à des activités si l'on recourt à une communication ouverte et si l'on veut bien comprendre ses problèmes et préoccupations [...]. Il ne s'agit pas seulement d'informer le public, mais d'entreprendre un processus dynamique en vue de connaître l'opinion des parties ou des personnes intéressées<sup>17</sup>. » Les symposiums ont été au cœur d'un important volet de la stratégie de la CCE axée sur la participation et la sensibilisation. Dans la présente section, inspirée des commentaires des experts, nous cherchons à évaluer l'impact et l'efficacité des symposiums comme catalyseurs de la sensibilisation et de la participation.

Dans le contexte des symposiums, la CCE a sollicité la participation de membres de la société civile, de spécialistes et d'autres intervenants grâce à des invitations à présenter des communications, et à la création de comités consultatifs et de partenariats. Cette approche présente des avantages : elle a créé un climat de transparence et ajouté une valeur participative à un processus technique assez spécialisé. En outre, le soutien financier favorisant la participation des ONG nord-américaines a été essentiel pour permettre aux symposiums de stimuler la participation. Chaque symposium a attiré entre 200 et 300 intervenants. Même si le lieu des symposiums influait sur la nationalité dominante des participants, on a pu observer une légère augmentation de la

---

<sup>17</sup> Comité consultatif public mixte (CCPM). *Notre avenir au sein de la CCE, Plan stratégique du Comité consultatif public mixte pour 2006 à 2010*, Montréal, CCE, 2006. Accessible en ligne à l'adresse <[http://www.cec.org/files/PDF/JPAC/JPAC-StrategicPlan\\_fr.pdf](http://www.cec.org/files/PDF/JPAC/JPAC-StrategicPlan_fr.pdf)>. [Plan stratégique du CCPM]

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

participation mexicaine au fil des ans, alors que la participation américaine a été la moins importante des trois lors des deux derniers symposiums.

En analysant les listes de participants aux symposiums, on constate que les **ONG** régionales ont représenté environ 20 % des participants aux symposiums de 2000 et 2005, et que leur participation a été nettement plus importante en 2003. Par contre, avec le temps, elles ont moins contribué à la production de savoir, à mesure que les **milieux universitaires** participaient davantage aux symposiums. En 2005, la plupart des communications ont été produites par des experts ayant une formation universitaire, et la proportion de participants issus des milieux universitaires a plus que doublé entre 2000 et 2005.

Parallèlement, le nombre de participants représentant des gouvernements a chuté, passant à un tiers de la proportion initiale (de plus de 36 % des participants en 2000 à environ 12 % en 2005). En outre, seules deux communications ont été produites par un gouvernement (dans les deux cas par les États-Unis), une en 2003 et l'autre, en 2005. Tandis que la participation permet de déterminer quels intervenants s'intéressent aux symposiums, le recul de la participation de **représentants gouvernementaux** pourrait être symptomatique d'un certain désengagement associé à l'impression que les symposiums ne permettent pas vraiment de formuler des recommandations qui vont se traduire concrètement par des politiques. La participation du **secteur privé** et des **experts internationaux** a été limitée lors des trois premiers symposiums. Par contre, quelques représentants de grandes entreprises soucieux de la responsabilité sociale de leur organisation ont manifesté un intérêt pour les symposiums. Il demeure qu'il faudra encore faire des efforts pour développer et renforcer les liens avec les deux groupes susmentionnés.

Pour que la stratégie de sensibilisation et de promotion de la participation aux symposiums soit efficace, il faut en premier lieu définir clairement les **publics cibles**. Différentes activités et différents messages vont toucher divers publics. Les représentants gouvernementaux, les ONG, les universitaires et les représentants du secteur privé n'ont pas tous les mêmes attentes à l'égard de tels symposiums, pas plus qu'ils n'ont les mêmes préoccupations. Par ailleurs, ils ne font pas tous le même genre de contribution. Étant donné que bien des gens voient dans la CCE une tribune permettant à tous les intervenants nord-américains de discuter de commerce et d'environnement, il faut trouver un équilibre entre les besoins et les attentes des différentes catégories d'intervenants, afin de créer un événement à la fois cohérent et dynamique qui favorisera l'acquisition de connaissances, informera le public et stimulera des débats constructifs et utiles pour l'élaboration de politiques.

Le principal public des symposiums est la **communauté scientifique et universitaire** nord-américaine. Les symposiums passés ont été relativement fructueux, puisqu'ils ont permis de faire participer cette communauté, au sein

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

de laquelle la CCE est perçue comme l'initiatrice d'études de qualité sur les enjeux nord-américains liés au commerce et à l'environnement, et respectée pour avoir créé des méthodes globales et recueilli de l'information à propos d'un grand nombre de sujets. Toutefois, la majorité des experts pensent que les résultats des symposiums n'ont pas été diffusés adéquatement, tandis que quelques autres pensent que les « macroétudes » et les méthodologies connexes n'ont pas nécessairement été aussi utiles, en pratique, qu'une multiplication des études ciblées. Toute stratégie future visant à promouvoir la participation des experts devra être axée plus systématiquement sur la diffusion des résultats des symposiums. Pour promouvoir à moindre coût la sensibilisation à la CCE et à ses travaux, certains ont proposé qu'on forme de nouveaux partenariats avec les ONG, les réseaux d'universitaires et les organisations internationales, par exemple. Cela permettrait également de créer de nouveaux réseaux de diffusion des conclusions, recommandations et résultats issus des symposiums, et d'en améliorer l'impact.

Jusqu'à maintenant, un nombre relativement limité d'**experts internationaux** ont été sensibilisés aux symposiums et y ont participé. Les nombreux experts internationaux interrogés en connaissent l'existence, mais n'y ont jamais assisté et ne peuvent pas déterminer les répercussions qu'ils ont eues dans leur domaine de spécialité. En général, ils connaissent mieux les travaux de l'OCDE, de l'OMS et de la CNUCED (entre autres) à propos des enjeux liés au commerce et à l'environnement. Certains experts ont mentionné que l'expertise de la CCE pourrait profiter largement à d'autres régions touchées par le phénomène d'intégration économique régionale, par exemple la Zone de libre-échange d'Amérique centrale et le Mercosur, ou les économies émergentes comme la Chine et l'Inde, où les échanges commerciaux se multiplient. Il faudrait donc sans doute faire plus d'efforts pour diffuser les résultats des symposiums et démontrer qu'ils permettent de comprendre les liens entre commerce et environnement. En outre, en se positionnant plus systématiquement sur la scène internationale, la CCE pourrait améliorer ses méthodes, découvrir des nouvelles approches et multiplier ses sources de données.

Les experts ont dit à maintes reprises que, selon eux, la diversité d'intervenants qui participent aux débats lors des symposiums de la CCE est en grande partie responsable de son succès. Toutefois, bon nombre des experts interrogés estiment que la sensibilisation et la participation du **grand public** sont relativement limitées, et que les symposiums n'ont pas contribué de façon significative à la sensibilisation et à la promotion de la participation en dehors de la communauté traditionnelle des spécialistes du commerce et de l'environnement.

Même s'ils sont plus difficiles à quantifier, la sensibilisation et l'intérêt du **grand public** constituent d'autres indicateurs du succès des symposiums. De nombreux experts pensent que les enjeux liés au commerce et à

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

l'environnement ne constituent pas les préoccupations prioritaires qu'ils étaient au milieu des années 1990. Bien sûr, en contredisant les théories de la « sous-enchère » et des « refuges pour pollueur », les symposiums de la CCE ont permis d'atténuer les pires craintes à propos des effets du commerce sur l'environnement. Ils ont également permis d'examiner les préoccupations du public à propos des problèmes soulevés à la fin des années 1990 et au début des années 2000 par le chapitre 11 (règles d'investissement). Mais les experts ont rappelé que la baisse d'intérêt pouvait s'expliquer principalement par la multiplication d'autres préoccupations, généralement liées au changement climatique.

Selon certains experts, on pourrait faire des efforts pour toucher les **collectivités locales**, en particulier là où les symposiums ont lieu. Le CCPM a déjà indiqué dans son Plan stratégique qu'il « tâchera de solliciter la contribution de groupes et d'organismes locaux qui sont en mesure de diffuser de l'information ou de faciliter la communication avec le public<sup>18</sup>. » Quelques experts pensent que les symposiums pourraient inclure des séances consacrées aux enjeux locaux. Selon eux, cela sensibiliserait davantage le public dans la région et cela établirait des liens entre l'objet du symposium et la vie et les problèmes quotidiens des citoyens locaux.

En plus du grand public, presque tous les experts consultés ont dit que la CCE devrait solliciter davantage la participation du **secteur privé**, en particulier des décideurs des grandes entreprises et des universitaires œuvrant dans le monde des affaires. La collaboration avec les intervenants du secteur privé permettrait de définir des pratiques exemplaires, de créer des incitatifs efficaces et d'élaborer des stratégies fructueuses de promotion de la participation, puis de les proposer aux différents secteurs. Pour s'assurer la participation des entreprises, il faudrait élaborer des stratégies et des outils capables de produire une valeur commerciale. Par exemple, si les entreprises ont plus d'information à propos de l'évolution internationale des normes environnementales, elles pourront demeurer à la pointe de leur domaine, mieux prévoir leurs activités, réduire les risques et améliorer leur compétitivité, tout en étant poussées à adopter des technologies plus écologiques.

Pour garantir le succès de ses symposiums, la CCE doit s'intéresser de près **aux participants**. Il faut non seulement que la CCE et le CCPM déterminent leurs publics cibles, mais aussi (et surtout) qu'ils s'assurent la participation des membres les plus influents et les plus actifs de chaque groupe d'intervenants. La qualité globale et la représentativité des participants auront un impact sur la capacité des symposiums à attirer les gens et l'attention. Étant donné que ces événements sont souvent considérés comme des occasions propices au réseautage, la mobilisation d'intervenants clés pourrait aider les symposiums à attirer davantage l'attention.

---

<sup>18</sup> Plan stratégique du CCPM, *supra*, note 16, p. 6.

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

Pour inciter des intervenants de premier plan à participer aux symposiums, il faudra améliorer le réseautage et élaborer des stratégies de communication ciblées visant les principaux intervenants sectoriels. On pourrait par exemple mobiliser des communautés et des publics et bien précis dans le cadre de partenariats améliorés. La formation de partenariats plus systématiques avec d'autres organisations (qu'elles soient universitaires, gouvernementales ou privées) constitue un moyen efficace de toucher les experts du domaine, et de toucher leurs publics, en particulier pour une institution aux ressources limitées comme la CCE. Les experts pensent que la CCE pourrait maximiser l'utilisation de ses ressources limitées en cherchant systématiquement à **former des partenariats** avec les associations industrielles, les ONG, les réseaux universitaires et les organisations internationales. Cela lui permettrait de jouer un rôle de catalyseur et de renforcer ses activités de sensibilisation et de promotion de la participation. Les experts pensent en outre que la CCE pourrait jouer le rôle de pivot au sein de la communauté de chercheurs spécialistes du commerce et de l'environnement, et faciliter la coordination des études menées en Amérique du Nord, en informant les intervenants des différents domaines de spécialité et des différentes perspectives à l'échelle du continent.

En bref, il faudrait envisager des stratégies et des partenariats innovateurs axés sur les résultats pour améliorer l'engagement de la CCE et ses activités de sensibilisation. De plus, il faudrait définir des indicateurs de rendement qui permettraient d'évaluer l'efficacité des stratégies. À cet effet, le cadre d'évaluation défini dans le Plan stratégique du CCPM<sup>19</sup> pourrait être utilisé. À la lumière des commentaires des experts, il semble également que la stratégie de sensibilisation et de promotion de la participation décrite dans le Plan stratégique du CCPM puisse être appliquée aux symposiums.

### III. Diffuser les résultats des symposiums

Au cours de la dernière décennie, les symposiums de la CCE ont été les tribunes les plus inclusives au monde consacrées aux liens entre commerce et environnement. Mais ces symposiums ne sont qu'une occasion parmi de nombreuses autres d'évaluer régulièrement les effets de l'ALÉNA sur l'environnement. En outre, le succès d'un tel événement varie non seulement en fonction des stratégies de sensibilisation et de promotion de la participation, mais aussi en fonction de l'information produite et diffusée.

Jusqu'à maintenant, les constatations issues des symposiums résultaient de l'examen des propositions de communications par un comité consultatif trilatéral. Les comptes rendus des symposiums ont été distribués en format

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 10.

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

imprimé (2000) et sur CD-ROM (2005) et, pour chacun d'eux, toutes les communications étaient accessibles sur le site Web de la CCE. Il faudrait trouver d'autres moyens de produire et de diffuser les connaissances acquises lors des symposiums, afin d'améliorer l'efficacité de ces derniers.

Dans la présente section, nous exposons les suggestions des experts à propos des critères de sélection des communications, méthodes et approches que la CCE peut utiliser pour offrir un accès plus facile à ses résultats, constatations et recommandations, afin d'informer le public, les intervenants et les décideurs. Ces suggestions sont regroupées en fonction de certaines des options tactiques énoncées dans le Plan opérationnel 2008 de la CCE<sup>20</sup>. Enfin, nous évaluons chaque méthode en fonction de sa capacité à toucher différentes catégories d'intervenants.

### SÉLECTION DES DOCUMENTS DE RECHERCHE

La plupart des experts s'entendent pour dire que l'actuelle structure des symposiums de la CCE permet de collecter l'argent qui financera des études sérieuses évaluées par des pairs et d'informer la communauté à propos de nouveaux résultats et des nouvelles conclusions. Néanmoins, certains ont critiqué les critères de sélection des communications. D'autres pensent que les communications présentant le travail d'autres organisations dans le domaine du commerce et de l'environnement seraient très intéressantes et profiteraient à la fois aux experts et à la CCE<sup>21</sup>. En outre, les travaux exploratoires devraient représenter une part moins importante des recherches bénéficiant d'un soutien. En effet, selon certains experts, il faudrait accorder plus d'importance aux cas empiriques, ainsi qu'à l'analyse et à l'application à d'autres secteurs des enseignements tirés. Par ailleurs, il faudrait chercher davantage à mener des études qui sont axées sur les résultats et génèrent des recommandations utiles pour l'élaboration de politiques. En général, les experts estiment que la CCE devrait renforcer et promouvoir la capacité des symposiums à créer des liens et des réseaux, et à stimuler la collaboration entre chercheurs des trois pays.

Enfin, quelques experts se demandent si les symposiums constituent le meilleur moyen de procéder à une évaluation constante des effets de l'ALÉNA sur l'environnement, étant donné qu'ils ne portent que sur quelques secteurs/enjeux tous les deux ou trois ans. Ils se demandent également s'il ne faudrait pas adapter les méthodes de détermination des enjeux en cours à l'évolution des sources de tension dans l'environnement nord-américain.

---

<sup>20</sup> CCE. *Plan opérationnel de la Commission de coopération environnementale 2008*, Montréal, CCE, 2007.

<sup>21</sup> Lorsqu'on leur a demandé de nommer des organisations qui étudient les mêmes enjeux que la CCE, les experts ont mentionné les organisations suivantes : PNUE, OEA, BAD, CNUCED, UE, OCDE, WWF, IIDD, ICTSD, UICN, TRNEE, WBCSD, OMS et programme de la Commission européenne sur l'évaluation de l'impact du commerce durable.

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

### DISCOURS ET PRÉSENTATIONS

Certains recommandent les contacts directs et les réunions en personne, qui permettraient à la CCE de toucher les intervenants et de les inciter à participer. À cet égard, les symposiums offrent des possibilités intéressantes de réseautage et permettent l'établissement de liens personnels qui, à leur tour, génèrent un échange d'idées plus fructueux.

Toutefois, des présentations additionnelles et des tournées de sensibilisation permettraient de communiquer une information adaptée aux situations, à la culture et aux besoins des participants. Cela pourrait être particulièrement utile lorsqu'on sollicite la participation du secteur privé ou des collectivités éloignées. Cependant, de telles activités peuvent être coûteuses et prendre du temps.

### DISTRIBUTION DES PUBLICATIONS, RAPPORTS ET COMPTES RENDUS

Même s'il est établi que les publications imprimées sont utiles aux collectivités n'ayant pas accès à Internet (surtout au Mexique), elles sont généralement jugées trop chères compte tenu de leur utilisation limitée. Ainsi, la distribution de documents imprimés pourrait se limiter à certaines régions ou à certains intervenants.

Une majorité d'experts conviennent que la version électronique des communications des symposiums, des résumés et des comptes rendus est suffisante, surtout si les participants sont informés à propos de leur publication en ligne par un bulletin imprimé ou électronique, par exemple.

Plus généralement, pour intensifier la diffusion des travaux de la CCE et la sensibilisation à ces derniers, il faudrait faire plus d'efforts en vue de fournir les résumés d'articles et les mémoires spécialement adaptés aux publics cibles; ces documents pourraient compléter des documents de nature plus générale dans certaines communautés d'intervenants. Il s'agirait de bulletins, de communiqués de presse et de « Listserv » ciblés vers un public précis.

Les symposiums de la CCE pourraient donner naissance à une nouvelle publication de la CCE, à l'image du rapport *À l'heure des comptes*, qui intéresse beaucoup les médias depuis des années, en faisant l'inventaire des rejets de polluants en Amérique du Nord. Le secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce pourrait publier un rapport sur l'état du commerce et de l'environnement en Amérique du Nord, basé sur une surveillance constante et sur les études innovatrices présentées lors des symposiums. Un tel rapport pourrait favoriser les activités de sensibilisation de la CCE et faciliter la transmission des résultats de ses travaux aux nouveaux publics visés.

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

Enfin, à maintes reprises, des intervenants ont suggéré que la CCE soit plus présente dans les publications universitaires, car cela lui permettrait d'aller au-devant des communautés scientifiques et universitaires.

### SITE WEB

Selon tous les experts, il faut que le site Web de la CCE devienne pour tous les intervenants un véritable centre d'information, où ils accéderont facilement aux constatations, résultats et publications de la CCE. À l'heure actuelle, les gens ont le sentiment que la navigation sur le site Web est difficile et que le moteur de recherche est inefficace. Par contre, le site présente en détail le mandat et les objectifs de la CCE, ainsi que ses programmes. Enfin, les experts pensent que des documents vidéo devraient être présentés sur le site Web des symposiums afin d'attirer plus de visiteurs.

### RELATIONS AVEC LES MÉDIAS, RÉUNIONS D'INFORMATION ET PAGES D'OPINIONS/ARTICLES DE FOND

Les enjeux liés à l'environnement et au commerce peuvent être très problématiques, et même susciter la controverse; ils peuvent donc attirer facilement l'attention des médias, surtout lors d'événements de premier plan comme les symposiums. De nombreux experts pensent qu'il faudrait intensifier les relations avec les médias afin d'attirer l'attention du public.

En fait, la plupart des experts, qui ne connaissaient pas la politique « média » de la CCE, ont suggéré qu'on rédige davantage de communiqués, et même une chronique périodique qui serait publiée sur différents supports, tandis que les conférences de presse, les pages d'opinions et les articles de fond devraient annoncer le lancement de nouvelles publications ou la préparation d'événements.

Cependant, les rapports sur l'impact médiatique (Media Impact Reports) de la CCE et les rapports électroniques sur l'impact des activités d'information et de communication (Electronic Outreach Impact Reports)<sup>22</sup>, même s'ils contiennent des documents utiles susceptibles de faciliter l'élaboration de futures stratégies de sensibilisation, ne fournissent pas de données complètes sur les impacts potentiels de telles initiatives, pas plus qu'ils n'offrent de véritable analyse des tendances à long terme.

### TRIO, BULLETINS ET BULLETINS ÉLECTRONIQUES

Une majorité d'experts estiment que les bulletins constituent un moyen efficace de transmettre l'information. Ainsi, bon nombre d'entre eux pensent

---

<sup>22</sup> Les rapports sur l'impact médiatique et les rapports électroniques sur l'impact des activités d'information et de communication peuvent être consultés en ligne, à l'adresse <<http://www.cec.org/qcomreports/>>.

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

qu'on devrait résumer les constatations et recommandations les plus innovatrices issues des symposiums dans un bulletin électronique. *TRIO*, bulletin de la CCE, n'a offert qu'une couverture minimale des trois derniers symposiums<sup>23</sup>. Un numéro spécial consacré aux symposiums permettrait de faciliter l'accès aux résultats/constatations.

En outre, comme nous l'avons mentionné précédemment, les experts ont suggéré l'élaboration de bulletins spéciaux destinés à un public précis, en particulier aux responsables des politiques et au secteur privé. La production d'un bulletin visant spécialement à promouvoir les travaux de la CCE auprès des experts, composé d'articles plus courts et de résumés, et renvoyant à des documents en ligne, pourrait faire augmenter le lectorat. Les experts ont par ailleurs suggéré qu'on distribue aux organisations partenaires des résumés et des annonces, qu'ils pourraient ensuite distribuer au sein de leur propre réseau.

### IV. Éclairer et orienter la mise en application de l'ANACDE

Selon les experts interrogés, il est très difficile de mesurer l'impact des symposiums et des publications sur l'élaboration des politiques et la prise de décisions. S'ils ont eu une quelconque incidence, elle est difficile à définir. Pour mesurer l'incidence sur les politiques, il faut évaluer des effets qui se matérialisent dans le temps et l'espace, en se basant sur des observations indirectes et sur l'interaction de multiples variables. En l'absence de méthodes efficaces de mesure de l'impact sur les politiques, les évaluations portent souvent sur l'intégration formelle des recommandations à des nouvelles politiques. Cependant, l'incidence informelle est beaucoup plus fréquente, rendant encore plus difficile l'établissement de liens de causalité directe entre les recommandations et les politiques.

En règle générale, les experts croient que les symposiums ont eu une incidence minimale sur les politiques adoptées dans les trois pays. Cette situation est principalement imputable à des facteurs institutionnels, liés aux processus d'élaboration de politiques dans les trois pays. Premièrement, pour mettre en œuvre de nouvelles politiques dans le domaine du commerce et de l'environnement, il faut que les ministères de l'Environnement des trois pays bénéficient de l'appui de leurs ministères responsables du commerce et de l'économie. Cet appui est difficile à obtenir, compte tenu de l'incidence relative qu'ont ces ministères. Par ailleurs, les experts considèrent que l'absence de collaboration dynamique entre la Commission du libre-échange (CLE) et la CCE constitue une occasion manquée à cet égard.

---

<sup>23</sup> Une seule mention des symposiums de 2000 et 2003, deux mentions de celui de 2005.

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

En outre, les experts n'ont pas l'impression que la CCE entretient des liens étroits/établit des réseaux avec les fonctionnaires des trois pays, en dehors de son réseau traditionnel de représentants gouvernementaux. Dans pareil contexte, il est difficile de recommander des politiques. Il ne semble pas que les résultats et les recommandations issus des symposiums aient alimenté les processus décisionnels pertinents. Selon les experts, la CCE s'est acquittée de son mandat, qui consiste à documenter les effets de l'ALÉNA sur l'environnement, mais l'information ne s'est pas rendue jusqu'aux décideurs. Les recommandations de la CCE ont été examinées par des responsables de l'environnement ou des spécialistes du commerce moins expérimentés, et n'ont pas été transmises aux hauts fonctionnaires dans un format approprié et avec un contenu pertinent. En outre, les experts pensent que l'incidence potentielle des recommandations issues des symposiums dépend des participants à ces symposiums. Si la CCE parvient à attirer des conférenciers et des participants de premier plan, elle pourrait attirer également des hauts fonctionnaires.

Le rôle de la CCE consiste en premier lieu à éclairer et à orienter les responsables des politiques, et c'est dans ce domaine qu'elle doit créer une valeur ajoutée. Selon une majorité d'experts, la CCE doit axer davantage ses travaux sur les politiques et les résultats. Elle doit formuler davantage de suggestions et de recommandations concrètes et applicables, et les transmettre aux responsables des politiques. Elle doit également élaborer des méthodes permettant d'évaluer son incidence sur l'élaboration des politiques et de mesurer son rôle dans l'adoption de nouvelles politiques, normes, lois ou de nouveaux règlements.

Pour influencer sur les politiques, il faudra déployer davantage d'efforts pour améliorer la sensibilisation relative aux processus clés permettant d'influer sur l'intégration nord-américaine, comme la CLE et le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité. Les experts consultés suggèrent également qu'on confie à la CCE un rôle plus actif, de sorte qu'elle aide les ministères du Commerce à gérer les problèmes environnementaux associés aux politiques commerciales, notamment hors du cadre de l'ALÉNA. Selon d'autres experts, un plus grand nombre de fonctionnaires travaillant pour d'autres ministères que ceux du Commerce et de l'Environnement devraient participer aux symposiums de la CCE, par exemple des représentants des ministères des Transports, de l'Énergie ou de l'Agriculture.

Globalement, l'expertise accumulée par la CCE, notamment grâce aux symposiums, peut éclairer l'élaboration de politiques, les négociations commerciales et les évaluations environnementales effectuées dans le contexte des échanges commerciaux et de l'élaboration de politiques sectorielles, en vue d'améliorer la situation sur le plan économique et environnemental. Les enseignements tirés des activités de la dernière décennie

montrent que, pour réussir dans ses entreprises, la CCE doit obtenir des résultats utiles pour l'élaboration de politiques et trouver des moyens de communiquer ces résultats aux publics appropriés.

### Conclusion : points de discussion proposés

En nous basant sur l'examen des documents relatifs aux symposiums et sur les entrevues avec des experts, nous pouvons conclure que les symposiums organisés par la CCE ont permis de faire progresser les connaissances relatives aux liens entre l'environnement et le commerce en Amérique du Nord, et d'obtenir la contribution des spécialistes nord-américains du commerce et de l'environnement. Toutefois, il semble que ces symposiums n'aient pas vraiment réussi à attirer les intervenants extérieurs à cette communauté de spécialistes, en particulier les universitaires en général, les experts internationaux, le secteur privé et les représentants gouvernementaux.

La CCE n'a pas réussi à communiquer les résultats de ses symposiums à un grand nombre de personnes en dehors de son public traditionnel d'experts. Pour communiquer ces résultats à de nouveaux publics, elle doit trouver de nouveaux moyens de résumer et de diffuser les constatations issues des symposiums. Par ailleurs, elle n'a influé que de façon limitée sur les politiques adoptées dans les trois pays. En fin de compte, la CCE a prouvé sa capacité à mobiliser la communauté de spécialistes nord-américains en vue d'acquérir davantage de connaissances et d'améliorer la situation au chapitre du commerce et de l'environnement, mais n'est pas parvenue à toucher un public plus vaste et à influencer sur les politiques adoptées.

Compte tenu de cette analyse, il semble pertinent d'examiner des moyens qui permettraient à la CCE d'améliorer sa capacité à établir le contact avec de nouveaux publics et à solliciter leur participation, en particulier le secteur privé, les instituts de recherche, les organisations internationales et les responsables des politiques. La session publique du CCPM pourrait traiter de cet enjeu, en posant les quatre questions suivantes :

- 1) Quels sont les publics clés que la CCE devrait approcher dans le contexte de ses symposiums? Comment peut-on toucher ces publics et les mobiliser, notamment par la formation de nouveaux partenariats?
- 2) Comment la CCE peut-elle améliorer la diffusion des résultats des symposiums auprès de publics clés, et permettre au public d'accéder plus facilement aux constatations issues de ces symposiums? Quelles voies devrait-elle utiliser pour diffuser ces constatations? Comment peut-on adapter aux divers publics le format et le contenu des symposiums?

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

- 3) Comment les constatations issues des symposiums peuvent-elles être utiles aux responsables des politiques et communiquées à ces derniers? Comment peuvent-elles définir le mieux possible les possibilités d'une intégration accrue des politiques environnementales et commerciales, et faciliter cette intégration?
- 4) Comment peut-on mesurer le rendement de la CCE? Quels critères/indicateurs devrait-on utiliser pour mesurer son succès?

Il faudrait discuter de ces quatre questions sans jamais oublier que la capacité institutionnelle de la CCE est limitée et n'a pas évolué avec le temps. Dans ce contexte, la CCE doit adopter des stratégies peu coûteuses visant à acquérir des connaissances, à faire participer les intervenants et à établir le contact avec divers publics. Le défi de la CCE consistera à maximiser l'impact de ses ressources limitées.

## Bibliographie

ABEL, Andrea et Travis PHILIPS. *The Relocation of El Paso's Stonewashing Industry and its Implications for Trade and the Environment*, CCE, 2002.

CARPENTIER, Chantal Line. *NAFTA Commission for Environmental Cooperation: ongoing assessment of trade liberalization in North America*, Impact Assessment and Project Appraisal, 2006, vol. 24, p. 259.

CCE. *Cadre d'analyse pour l'évaluation des répercussions environnementales de l'Accord de libre-échange nord-américain*, Montréal, CCE, 1999.

CCE. *Les effets environnementaux du libre-échange. Documents de recherche présentés à l'occasion du Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce*, Montréal, CCE, 2002.

CCE. *Plan opérationnel de la Commission de coopération environnementale pour 2006 à 2008*, Montréal, CCE, 2007.

Comité consultatif public mixte (CCPM). *Notre avenir au sein de la CCE, Plan stratégique du Comité consultatif public mixte pour 2006 à 2010*, Montréal, CCE, 2006.

Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE. *Dix ans de coopération environnementale en Amérique du Nord : Rapport du Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE au Conseil de la Commission de coopération environnementale*, Montréal, CCE, 2004.

GALLAGHER, Kevin. *Free Trade and the Environment: Mexico, NAFTA and Beyond*, Stanford (Calif.), Stanford Law and Politics, 2004.

JACOTT, Marisa, Cyrus REED, Amy TAYLOR et Mark WINFIELD. *Energy Use in the Cement Industry in North America: Emissions, Waste Generation and Pollution Control, 1990–2001*, communication présentée lors du deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, 24–26 mars 2003, Mexico, Mexique.

JACOTT, Marisa, Cyrus Reed et Mark Winfield. *The Generation and Management of Hazardous Wastes and Transboundary Hazardous Waste Shipments between Mexico, Canada, and the United States since NAFTA: a 2004 Update for the CEC*, Austin (Texas), Texas Center for Policy Studies, 2004.

PORTER, Gareth. *Agricultural Trade Liberalization and the Environment in North America: Analyzing the 'Production Effect'*, communication présentée lors du

## ÉBAUCHE DE DOCUMENT DE TRAVAIL

deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, 24–26 mars 2003, Mexico, Mexique.

MAYRAND, Karel et Marc PAQUIN. *La CCE et les effets de l'ALÉNA sur l'environnement : Document de travail*, Montréal, Centre international Unisféra, 2004.

REINERT, Kenneth A. et David W. ROLAND-HOLST. *The Industrial Pollution Impact of NAFTA: Some Preliminary Results*, CCE, 2002.

VAUGHAN, Scott et Greg Block. *Libre-échange et environnement : un tableau plus précis de la situation*, Montréal, CCE, 2002.

WISNER, Priscilla et Mark P. Epstein. *'Push' and 'pull' impacts of NAFTA on Environmental Responsiveness and Performance in Mexican Industry*, communication présentée lors du troisième Symposium nord-américain sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce, 30 November–1<sup>er</sup> décembre 2005, Montréal, Canada, CCE.

## Annexe I : Liste des experts interviewés

**Hussein Abaza**

Chef  
Direction Économie et  
commerce,  
Division Technologie, Industrie et  
Économie  
Programme des Nations Unies  
pour l'environnement

**Gustavo Alanis Ortega**

Président  
Centro Mexicano de Derecho  
Ambiental (CEMDA)

**Dale Andrew**

Chef, Division des liens avec les  
politiques commerciales et des  
services  
Direction des échanges et de  
l'agriculture, OCDE

**Greg Block**

Vice-président  
Programmes de conservation  
Wild Salmon Center

**Chantal Line Carpentier**

Agente du développement  
durable  
ONU - Département des affaires  
économiques et sociales

**Brad Gentry**

Directeur  
Center for Business and the  
Environment, Yale University  
Conférencier principal et titulaire  
d'une bourse de recherche  
Yale School of Forestry and  
Environmental Studies

**Irene Henriques**

Professeure agrégée  
Schulich School of Business

**Roland Hosein**

Membre du conseil  
Manufacturiers et Exportateurs  
du Canada

**Veena Jha**

Professeure invitée  
Warwick University

**Colin Kirkpatrick**

Professeur Hallsworth  
d'économie du développement  
Directeur  
Impact Assessment Research  
Centre  
Institute for Development Policy  
Management School of  
Environment and Development  
Humanities

**John Kirton**

Directeur, G8 Research Group  
Associé de recherche, Centre for  
International Studies  
Munk Centre,  
Université de Toronto

**Howard Mann**

Conseiller juridique spécialiste  
du droit international  
Institut international du  
développement durable

**Katia Opalka**

Ancienne conseillère juridique  
Unité des communications sur  
les questions d'application  
Commission de coopération  
environnementale

**Umberto de Pretto**

Secrétaire général adjoint  
Union internationale des  
transports routiers

## DRAFT DISCUSSION PAPER

### **Adriana Nelly Correa Sandoval**

Directrice  
Cátedra Andrés Marcelo Sada en  
Conservación y Desarrollo  
Sostenible  
Professeure chercheuse  
Centro de Calidad Ambiental  
ITESM Campus Monterrey

### **Carlos Sandoval**

Président  
Consejo Nacional de Industriales  
Ecologistas, A.C.(CONIECO)

### **Claudia Schatan**

Agente des affaires économiques  
CEPALC, bureaux régionaux du  
Mexique

### **Benjamin Simmons**

Conseiller juridique  
Direction Économie et commerce  
Programme des Nations Unies  
pour l'environnement

### **Robert Slater**

Professeur auxiliaire, politiques  
environnementales,  
Université Carleton  
Président, Coleman Bright and  
Associates

### **Blanca Torres**

Professeure  
El Colegio de México  
Centro de Estudios  
Internacionales

### **Scott Vaughan**

Directeur  
Élaboration de politiques  
Centre international Unisféra  
Ancien gestionnaire de  
programme, Environnement,  
économie et commerce  
Commission de coopération  
environnementale

## Annexe II : Questions d'entrevues

- 1) Avez-vous assisté aux symposiums de la CCE à titre de participant? Si c'est le cas, au(x)quel(s)?
  - a. Avez-vous des commentaires à formuler à propos de cette expérience?
  - b. Que vous a apporté votre participation au(x) symposium(s)?
  - c. Les discussions tenues lors des symposiums ou les résultats de ceux-ci ont-ils été utiles pour votre travail, votre secteur, etc.?
- 2) Avez-vous l'intention de participer au quatrième symposium? Pour quelle raison?
- 3) Est-ce que les symposiums de la CCE ont permis d'en apprendre plus à propos des liens entre commerce et environnement?
  - a. Comment pourrait-on améliorer l'efficacité des symposiums?
    - i. Devraient-ils être plus/moins fréquents?
    - ii. Quel devrait être leur format?
    - iii. Comment les thèmes devraient-ils être choisis?
  - b. Existe-t-il des modèles autres que les symposiums susceptibles d'être plus efficaces?
- 4) Dans quelle mesure les symposiums ont-ils permis d'éclairer et d'orienter la mise en application de l'ANACDE?
  - a. Les symposiums ont-ils généré des recommandations utiles destinées aux Parties?
  - b. Les résultats des symposiums ont-ils été communiqués aux décideurs appropriés?
  - c. Les résultats des symposiums ont-ils influé sur les politiques adoptées dans les trois pays?
  - d. Les résultats des symposiums ont-ils influé sur le programme de travail de la CCE?
- 5) Les symposiums de la CCE ont-ils réussi à sensibiliser les intervenants clés, les ONG et le grand public à propos des effets du commerce sur l'environnement?
  - a. Pour quelles raisons?
  - b. Quels publics ont été touchés par les symposiums en Amérique du Nord? Qui a été oublié?
  - c. Existe-t-il des solutions de remplacement ou des approches complémentaires susceptibles d'améliorer le rendement des symposiums?
- 6) Les symposiums passés ont-ils répondu aux préoccupations de la société civile à propos des effets du commerce sur l'environnement?

## DRAFT DISCUSSION PAPER

- a. Comment la CCE pourrait-elle répondre plus adéquatement à ces préoccupations?
- 7) Connaissez-vous d'autres organisations dont le mandat ou les objectifs chevauchent/complètent les travaux de la CCE en matière d'évaluation des effets du commerce sur l'environnement?
- 8) Comment la CCE peut-elle garantir l'accès d'un plus grand nombre de gens aux constatations, recommandations et résultats issus des symposiums?
  - a. Quels publics clés devraient être ciblés?
  - b. Quel est le meilleur moyen pour la CCE de toucher ces publics?
    - i. Comptes rendus imprimés
    - ii. Web/CD-ROM
    - iii. Articles sommaires
    - iv. Autres
- 9) En marge du prochain Symposium, le CCPM tiendra sa session ordinaire consacrée aux enseignements tirés des symposiums précédents de la CCE sur les liens entre commerce et environnement. Quelles questions/quels enjeux clés devraient être abordés durant cette session du CCPM?